

Port-La-Nouvelle, le 16 mars 2022

Les éoliennes flottantes du golfe du Lion, la Région Occitanie, la SEMOP Port-La Nouvelle et Euroports annoncent la signature du premier accord de support à l'éolien en mer flottant du port de Port-La Nouvelle.

Euroports, opérateur du terminal dédié aux Énergies Marines Renouvelables (EMR) à Port-La Nouvelle et la société Les éoliennes flottantes du golfe du Lion (LEFGL), dont les actionnaires sont Ocean Winds et la Banque des Territoires ont signé, ce jour, en présence de la Région Occitanie et la SEMOP Port-La Nouvelle un contrat de prestation de services pour le support portuaire dans le cadre du déploiement du projet EFGL.

Lauréat de l'appel à projets éolien flottant de l'ADEME dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, le projet pilote EFGL prévoit la construction et l'exploitation de 3 éoliennes flottantes de 10 MW, à plus de 16 km au large de Leucate (Aude, 11) et Le Barcarès (Pyrénées-Orientales, 66). En captant les vents réguliers et soutenus du large, les éoliennes du projet EFGL, les plus puissantes jamais installées sur un flotteur, couvriront à elles seules les besoins annuels en électricité de plus de 50 000 habitants du littoral, soit l'équivalent de la ville de Narbonne. La mise en service de la ferme éolienne est prévue fin 2023, pour une durée d'exploitation de 20 ans.

Euroports se voit ainsi confier par LEFGL le soutien logistique dans sa partie portuaire en ce compris les opérations d'assemblage.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement du port de Port-La Nouvelle dont les premiers travaux d'aménagements d'un terminal dédié au support de l'éolien en mer flottant, lancés et financés par la Région sont réalisés et permettront d'accueillir dès 2022 les premières activités de déploiement.

Une extension est prévue pour 2026 pour étendre le terminal, le doter d'un nouveau « quai en lourd » et lui permettre de se positionner dans le soutien global de la filière.

Pour la SEMOP Port-La Nouvelle, il s'agit là d'une marque fort du positionnement du port de Port-La Nouvelle dans le domaine de l'éolien flottant.

À propos du projet EFGL

Ce projet de ferme pilote est porté par la société Les éoliennes flottantes du golfe du Lion (LEFGL), en charge de son installation et de son exploitation. Il a été retenu à l'issue d'un appel à projets de l'ADEME et soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir.

LEFGL réunit les compétences complémentaires des acteurs solides et expérimentés que sont Ocean Winds, une joint-venture dédiée à l'éolien en mer, créée et détenue par EDP Renewables et ENGIE (50:50), et la Banque des Territoires.

<http://info-efgl.fr/>

<https://www.oceanwinds.com/>

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

À propos d'Euroports

Euroports, l'une des plus grandes sociétés d'infrastructures portuaires en Europe, développe, exploite et gère des solutions globales de chaîne d'approvisionnement maritime pour un grand nombre de clients internationaux dans diverses industries. La mission d'Euroports est d'être le partenaire de choix

pour fournir des solutions de chaîne d'approvisionnement maritime de la plus haute qualité. Euroports y parvient grâce à 26 terminaux portuaires en eau profonde, 6 sites clients dédiés et une main-d'œuvre d'environ 3 000 employés, offrant une gamme de services à valeur ajoutée et de transport de fret mondial multimodal, le tout dans un seul but : offrir une valeur durable aux clients.

www.euroports.com

A propos de la SEMOP Port-La-Nouvelle

La SEMOP Port-la Nouvelle, qui associe la Région Occitanie (34%), la Banque des Territoires (15%) et le consortium Nou Vela (51%) est attributaire depuis le 1er mai 2021 d'un contrat de concession d'une durée de 40 ans portant sur l'aménagement, l'exploitation, la gestion et le développement du port de commerce de Port-La-Nouvelle.

Le port écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire avec un projet d'extension ambitieux pour faire de Port-la Nouvelle, le port de la transition écologique et le hub méditerranéen de l'éolien flottant et de l'hydrogène vert.

Le projet d'extension, a été démarré par la Région en 2019 avec la construction des nouvelles digues et la construction d'un quai colis lourd de 250m dragué à - 11m adossé à un terre-plein de 7ha prêt à accueillir les projets éoliens des fermes pilotes EFGL et EolMed dès 2022.

La SEMOP va poursuivre ces travaux d'extensions avec la construction de nouveaux terminaux (liquide et vrac secs) dans un nouveau bassin portuaire de 14.5m de tirant d'eau, la construction de 70ha de Zone d'Activité logistique et la construction d'un Terminal « vert » dédié aux Energies Marines Renouvelables pour accueillir les projets de fermes commerciales éoliennes flottantes ajoutant 300m de quai supplémentaires et 23ha de terre-plein à l'infrastructure existante et qui viendra compléter l'offre portuaire pour la filière éolienne dès 2026.

<https://www.port-la-nouvelle.com/>

À propos de la Région Occitanie

A Port-La Nouvelle, la Région Occitanie mène un projet d'extension du port ambitieux pour développer la filière de l'éolien en mer flottant afin de positionner le port comme celui de la transition énergétique en Occitanie. La Région mobilise une enveloppe totale de 234 M€ pour ce projet d'extension indispensable pour pouvoir accueillir les infrastructures nécessaires pour la construction, l'assemblage et l'installation d'éoliennes flottantes.

« Ce premier accord est à la fois un acte fort et contrat et tout un symbole : à l'avenir, la construction, l'assemblage, le remorquage et la maintenance d'éoliennes à partir du port mobilisera de nombreuses entreprises du maritime, de la logistique, du levage, de l'électronique et de la soudure... Autant de retombées économiques pour les professionnels et commerçants de la ville, redynamisant ainsi ce secteur du littoral. L'emploi et la transition écologique sont mes principales priorités et je mets tout en œuvre pour y répondre. » a déclaré la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Carole Delga.

Service Presse de la Région : service.presse@laregion.fr

Tél. : 05 61 33 53 49 | 04 67 22 81 31 @presseoccitanie